

Instructions complémentaires pour les élèves, le personnel et les visiteurs testés pour la COVID-19

Si vous présentez des symptômes ou êtes en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19:

- En attendant le résultat de votre test, restez à la maison et [auto-isolez-vous](#).
- N'allez pas à l'école ou au travail. Les résultats peuvent prendre quelques jours.
- Visitez notre site Web pour savoir [comment obtenir les résultats de vos tests](#).
- Si la personne testée est un élève et présente des symptômes, les frères et sœurs et les adultes du ménage qui fréquentent une école sont tenus de rester à la maison jusqu'à ce que le risque de COVID-19 puisse être écarté. Les enfants / adolescents scolarisés doivent effectuer quotidiennement le [dépistage scolaire COVID-19 pour les élèves](#). Les adultes qui fréquentent une école doivent effectuer le [dépistage quotidien de COVID-19 pour le personnel scolaire / les visiteurs](#).
- Si le résultat de votre test est négatif et que vous êtes autorisé à retourner à l'école, remplissez un [formulaire de confirmation](#) et remettez-le à votre école.

J'ai obtenu un résultat de test de dépistage positif à la COVID-19	Membres du ménage sans symptômes
<p>Si vous obtenez un résultat POSITIF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous présentez des symptômes, vous devez rester à la maison et vous auto-isoler pendant 10 jours * à compter du début des symptômes. • Si vous ne présentez pas de symptômes, restez à la maison pendant 10 jours * à compter de la date de votre test. • Les jeunes enfants peuvent présenter des symptômes légers persistants, comme un nez qui coule. Si ces symptômes ne sont pas nouveaux ou pires, les enfants pourront retourner à l'école après les 10 jours * tant qu'ils ne présentent pas d'autres symptômes. • Informez votre école que vous avez été testé positif à la COVID-19. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les membres du ménage devront s'auto-isoler pendant au moins 14 jours à compter de la dernière fois qu'ils étaient avec la personne qui a été testée positive. Essayez de vous faire tester dans un centre d'évaluation dès que possible.

<ul style="list-style-type: none"> Le Bureau de santé publique de Toronto vous communiquera des instructions supplémentaires. 	
<p>J'ai obtenu un résultat de test de dépistage négatif mais j'ai des symptômes</p>	<p>Membres du ménage sans symptômes</p>
<p>Si vous avez obtenu un résultat de test de dépistage NÉGATIF, présentez des symptômes mais n'êtes pas un contact étroit:</p> <ul style="list-style-type: none"> Vous pouvez retourner à l'école une fois que vos symptômes se sont améliorés * pendant 24 heures. Les jeunes enfants peuvent présenter des symptômes légers persistants, comme un nez qui coule. Si ce n'est pas nouveau ou pire, ils peuvent retourner à l'école s'ils ne présentent pas d'autres symptômes. 	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants et les adultes du même ménage qui fréquentent une école peuvent retourner à l'école.
<p>Si vous avez obtenu un résultat de test NÉGATIF, présentez des symptômes et êtes en contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19:</p> <ul style="list-style-type: none"> Vous devez rester à la maison et vous auto-isoler pendant 14 jours à compter de la dernière exposition au cas. Si vous avez eu un test négatif effectué avant le 7^e jour de votre auto-isolement, répétez le test le ou après le 10^e jour de votre période d'auto-isolement. Si le test initial a été effectué le jour 7^e de l'auto-isolement ou plus tard, il n'est pas recommandé de répéter le test le 10^e jour ou plus tard. Après 14 jours d'auto-isolement, vous pouvez retourner à l'école ou au travail tant que vous ne présentez pas de symptômes. 	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants du même ménage qui fréquentent une école devront également rester à la maison jusqu'à ce que vous ayez terminé votre période d'auto-isolement Les adultes de la maison, y compris les parents, qui fréquentent une école, doivent surveiller leurs propres symptômes, mais peuvent aller au travail tant qu'ils ne présentent pas de symptômes.

<p>Si vous avez obtenu un résultat de test NÉGATIF, présentez des symptômes et avez voyagé à l'extérieur du Canada:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous devez rester à la maison et vous auto-isoler pendant 14 jours à compter de votre retour au Canada. • Après 14 jours d'auto-isolement, vous pouvez retourner à l'école ou au travail tant que vous ne présentez pas de symptômes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants et les adultes du même ménage qui fréquentent une école devront également rester à la maison jusqu'à ce que vous ayez terminé votre période d'auto-isolement de 14 jours. • Les adultes de la maison, y compris les parents, qui ne fréquentent pas l'école, doivent surveiller leurs propres symptômes, mais peuvent aller au travail tant qu'ils ne présentent pas de symptômes.
<p>J'ai obtenu un résultat de test négatif mais je n'ai pas de symptômes</p>	<p>Membres du ménage sans symptômes</p>
<p>Si vous avez obtenu un résultat de test NÉGATIF, ne présentez pas de symptômes, mais avez été exposé à une personne atteinte de la COVID-19:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous devez rester à la maison et vous auto-isoler pendant 14 jours à compter du dernier jour d'exposition au cas. • Si vous avez eu un test négatif effectué avant le 7^e jour de votre auto-isolement, répétez le test le ou après le 10^e jour de votre période d'auto-isolement. • Si le test initial a été effectué le 7^e jour de l'auto-isolement ou plus tard, il n'est pas recommandé de répéter le test le 10^e jour ou plus tard. • Si vous avez uniquement reçu une notification d'exposition via l'appli Alerte COVID, vous n'êtes pas obligé de vous auto-isoler si votre test est négatif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants du ménage qui fréquentent une école doivent également rester à la maison pendant que vous terminez l'auto-isolement de 14 jours. • Le personnel de l'école peut fréquenter l'école. • Les adultes de la maison, y compris les parents, peuvent aller au travail tant qu'ils ne présentent pas de symptômes.
<p>Si vous obtenez un résultat de test NÉGATIF, ne présentez pas de symptômes et avez voyagé à l'extérieur du Canada:</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants et les adultes du même ménage qui fréquentent une école devront également rester

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Vous devez rester à la maison et vous auto-isoler pendant 14 jours à compter de votre retour au Canada.• Après 14 jours d'auto-isolement, vous pouvez retourner à l'école ou au travail tant que vous ne présentez pas de symptômes. | <p>à la maison jusqu'à ce que vous ayez terminé votre période d'auto-isolement de 14 jours.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les adultes de la maison, y compris les parents, qui ne fréquentent pas l'école, doivent s'auto-surveiller pour détecter leurs symptômes, mais peuvent aller au travail tant qu'ils ne présentent pas de symptômes. |
|---|---|

* Auto-solez-vous pendant 20 jours si vous avez été hospitalisé et si vous avez besoin de soins de niveau USI ou si votre système immunitaire est gravement affaibli (par exemple, vous suivez une chimiothérapie anticancéreuse).